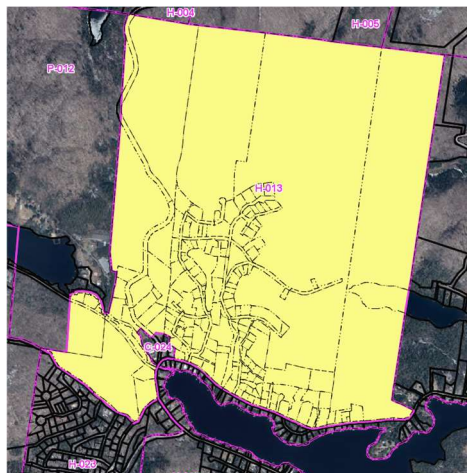


ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

DEMANDE DE PPCMOI NO 2024-0138 : CHEMIN GREEN VALLEY, LOTS 3 959 293 ET ALS.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

1. Le 27 novembre 2024, le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté le premier projet de résolution no 2024-11-298 autorisant la demande de PPCMOI no 2024-0138 : chemin Green Valley, lots 3 959 293 à 3 959 296, 3 959 808, 3 959 810, 3 959 844, partie 3 959 875, partie 3 960 252 et partie 6 515 823.
2. **UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE aura lieu, vendredi 21 février 2025, à 18 heures, à l'église, 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard ; au cours de laquelle, le maire expliquera la demande de PPCMOI no 2024-0138 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.**
3. Précisément, la demande no 2024-0138 vise à permettre les dérogations ci-dessous en vue de réaliser un projet intégré d'habitations.
 1. L'aménagement d'une allée véhiculaire dans une pente naturelle transversale de 44,11%, reprofilée sur une pente longitudinale d'au plus 10,75 % ;
 2. L'aménagement de l'entrée privée no 1 sur une pente naturelle transversale de 38,08%, reprofilée sur une pente longitudinale d'au plus 10,5% ;
 3. L'aménagement de l'entrée privée no 2 sur une pente naturelle transversale de 41,82%, reprofilée sur une pente longitudinale d'au plus 0,6% ;
 4. L'aménagement de l'entrée privée no 7 sur une pente naturelle transversale de 34,41%, reprofilée sur une pente longitudinale d'au plus 12% ;Alors que l'article 402 du règlement de zonage no 634 prohibe tout ouvrage dans une pente naturelle moyenne de plus de 30 %.
4. Les lots faisant l'objet de la demande sont situés dans la zone H-013 comme illustré ci-dessous:



5. Le premier projet de résolution no 2024-11-298 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
6. Le premier projet de résolution no 2024-11-298 peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité ou sur rendez-vous à l'hôtel de ville, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le 12 février 2025.

Alain Halley,
Directeur général et Greffier-trésorier